

La mesure de l'économie informelle et sa contribution aux comptes des ménages

Michel Sérurier¹

Dans les pays en développement, l'économie informelle peut représenter une part importante du revenu des ménages. Il n'est toutefois pas suffisant de mesurer l'économie informelle et les revenus qu'elle génère. Il est également nécessaire d'en assurer le lien avec les autres données dont on dispose à propos des ménages. Les matrices de comptabilité sociale proposent un cadre pour cela, mais sans assurer de lien avec les données provenant des comptes de production des branches. Plus généralement, il n'y a pas d'intégration entre les statistiques utilisées pour construire le tableau des ressources et des emplois et celles utilisées pour l'élaboration des matrices de comptabilité sociale. Cet article propose une lecture des liens économiques et statistiques entre les deux points de vue et explique comment il est possible d'élaborer les comptes nationaux en les combinant.

Connaître l'économie informelle figure en bonne place parmi les nombreux défis que pose la mesure macro-économique dans les pays en voie de développement. Et il ne s'agit pas seulement de mesurer son niveau et son évolution, comme contribution au PIB et à la croissance économique locale. Il importe aussi de situer la place qu'elle occupe et le rôle qu'elle joue dans l'appareil productif du pays. On souhaite également connaître sa contribution dans le revenu et le niveau de vie des ménages. Autrement dit, la mesure dont on a besoin ne peut se limiter à une grandeur unique ; elle doit être différenciée selon diverses variables appartenant à deux domaines économiques relativement hétérogènes entre eux : les établissements qui produisent, d'une part, les ménages qui en tirent des revenus, d'autre part.

Or, ce type de mesure se heurte à l'une des difficultés majeures que rencontrent les

économistes dans leur travail : l'insuffisance, quand ce n'est pas l'absence, de données statistiques permettant une approche directe de ces phénomènes. En fait, l'économie informelle appartient au même trou noir de la méconnaissance statistique qui concerne également la production des ménages pour eux-mêmes, l'évasion fiscale ou l'exercice d'activités illégales (liste non limitative). Et ceci représente un obstacle particulièrement redoutable dans des pays qui manquent par ailleurs de moyens tant pour collecter leurs statistiques que pour élaborer leurs comptes nationaux.

Bien souvent, la réponse apportée à ce défi consiste à entreprendre des mesures ponctuelles : soit la réalisation d'une enquête spécialisée, soit l'élaboration d'un morceau de *Social Accounting Matrix (SAM)* (« Matrice de comptabilité sociale »).

¹ Michel Sérurier est consultant international, expert en comptabilité nationale.

L'éclairage ainsi apporté n'est certes pas sans intérêt ; mais il y manque, le plus souvent, une intégration dans l'ensemble plus vaste des principaux agrégats économiques proposés par la comptabilité nationale. De plus, il est rare que de telles mesures puissent être répétées au cours du temps, ce qui rend impossible toute analyse inter-temporelle. Enfin, cette approche isolée se traduit, le plus souvent, par une dispersion des moyens : mise en place d'enquêtes non compatibles, réalisation de mesures désarticulées ou organisation simultanée de travaux faisant double emploi.

Or, ceci ne constitue pas seulement une perte de moyens ; c'est la qualité même des mesures en question qui est en cause. Il faut savoir, en effet, que dans les domaines où la démarche statistique est plus ou moins défailante, seule une approche indirecte permet d'en combler les insuffisances.

On doit donc faire appel à des variables associées pour lesquelles des données sont disponibles ; et cette mesure indirecte sera d'autant plus crédible qu'il sera possible de la confronter à un plus grand nombre de variables complémentaires.

Une telle approche indirecte ne vaut pas seulement pour l'économie informelle. Elle est plus généralement nécessaire pour toutes les activités où manque l'information statistique, qu'il s'agisse de défaillances locales ou parce que le domaine n'est pas vraiment accessible (productions illégales, contrebande, fraude fiscale, production pour compte propre, etc.). Cette carence statistique concerne également tout ce qui concerne les ménages, de telle sorte que leurs comptes sont bien souvent obtenus par solde (en particulier, dans les domaines des revenus et de la consommation). Or, tous ces domaines ont bien des variables qui leur sont communes. C'est pourquoi, face aux trous noirs de la statistique, le meilleur moyen de relever le défi est de mener une action intégrée. Non seulement chaque mesure y gagne en qualité, mais on peut de plus les confronter entre elles, ce qui accroît la connaissance des phénomènes étudiés.

Certains pourraient croire qu'il est utopique de relever un tel défi ; ou, du moins, que les moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir sont trop importants. Je prétends le contraire et je m'appuie, pour cela, sur une expérience acquise dans différents pays d'Afrique et d'Amérique latine. En revanche, la méthodologie à mettre en oeuvre est relativement complexe, et sa mise au point ne s'est d'ailleurs pas faite du jour au lendemain. De plus, une telle méthodologie fait appel à tout un appareillage conceptuel, car il est nécessaire de bien définir les relations qui existent entre toutes les données disponibles.

Bien entendu, la qualité du résultat dépend également de l'information dont on dispose. Mais il ne s'agit pas seulement de la qualité intrinsèque des sources statistiques auxquelles on peut avoir accès ; il faut également que ces sources fournissent les détails appropriés sur les variables nécessaires à une telle intégration.

Ce sont ces différents aspects méthodologiques que je me propose de présenter dans cet article, en limitant mon propos à la mesure de l'économie informelle et à son articulation avec le compte des ménages. Mais puisque la démarche proposée est intégrée, il est bien évident que cette approche partielle renvoie nécessairement à une démarche plus globale d'élaboration. Et je dois préciser, par ailleurs, que je n'ai pas encore eu l'opportunité de mettre en oeuvre en un même lieu la totalité de la méthodologie proposée : quand il s'agit de mesure macroéconomique, les conditions de l'expérimentation ne sont pas toujours faciles à rassembler !

Mais avant d'entrer dans le détail de cette présentation, il peut être utile de mettre en valeur quelques grands principes qui sous-tendent la méthode :

- C'est une mesure macroéconomique qu'il s'agit de réaliser, en référence à des concepts mis au point dans le cadre d'une analyse économique ; il y a donc discontinuité par rapport à la mesure que fournit la statistique (laquelle est liée aux événements qui lui ont donné naissance ; sur ce point, voir Sérurier, 1996).
- L'économie informelle appartient à l'ensemble plus vaste de la production nationale : sa mesure doit nécessairement être articulée avec celle du PIB. Et cette articulation sera d'autant plus pertinente qu'elle pourra être différenciée.
- Dans le cadre de cette production nationale, l'économie informelle n'est pas le seul sous-ensemble pour lequel l'information statistique est, sinon absente, du moins largement insuffisante. En conséquence, seules des mesures indirectes, mais interactives, permettent d'en évaluer les parts respectives.
- Cette mesure indirecte est d'autant plus pertinente que sont mobilisées et articulées entre elles toutes les informations disponibles dans le pays, qu'elles concernent les unités productrices, les équilibres du marché ou les données en provenance des ménages et des autres unités institutionnelles.
- L'analyse conceptuelle qui sous-tend la démarche prend ses racines dans le cadre même proposé par la comptabilité nationale et, en particulier, dans sa version la plus récente : le Système de comptabilité nationale (SCN), 1993.

Mais les cadres et les tableaux à utiliser pour l'élaboration peuvent être différents de ceux recommandés par le Système pour la présentation des résultats :

- Pour l'élaboration, il importe de mettre en valeur les variables permettant la mise en

relation des sources effectivement disponibles dans le pays, seul moyen de parvenir à une mesure intégrée,

- Pour la présentation des résultats, une certaine flexibilité est également souhaitable, mais qui dépend alors des besoins des utilisateurs.

Encadré 1

Définir l'économie informelle

Le Système de Comptabilité Nationale (SCN) reprend à son compte (voir Nations Unies (1993) § 4.159) la définition donnée en janvier 1993 par l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur le « secteur informel » (ILO, 1993). On y trouve, en particulier, les points suivants :

« Le secteur informel peut être décrit, d'une façon générale, comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue – principalement – de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées... Les unités de production du secteur informel présentent les caractéristiques particulières des entreprises individuelles... Le concept des activités du secteur informel devrait être différencié de celui des activités de l'économie dissimulée ou souterraine.

« Dans le secteur institutionnel des ménages, le secteur informel comprend : i) les entreprises informelles de personnes travaillant pour leur propre compte ; et ii) la composante additionnelle des entreprises d'employeurs informels ».

« Les entreprises informelles de personnes travaillant pour leur propre compte peuvent inclure, selon les circonstances nationales, ou toutes les entreprises de personnes travaillant pour leur propre compte ou seulement celles qui ne sont pas enregistrées selon des formes spécifiques de la législation nationale ».

« Les entreprises d'employeurs informels peuvent être définies, compte tenu des circonstances nationales, selon l'un ou plusieurs des critères suivants :

- i) taille des unités inférieures à un niveau déterminé d'emploi ;*
- ii) non enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés. »*

« Les entreprises individuelles qui exercent exclusivement des activités de production non marchandes devraient être exclues du champ du secteur informel aux fins des statistiques de l'emploi dans le secteur informel ».

Il résulte très clairement de ces quelques textes que le secteur informel est composé d'établissements appartenant à des entreprises individuelles relevant du secteur institutionnel des ménages.

Pour une analyse plus complète de l'économie informelle, et de sa prise en compte en comptabilité nationale, on peut aussi se reporter à Sérurier (1996b) chapitre 9.2.

Un schéma conceptuel permettant la mesure

Situer l'économie informelle par rapport à l'ensemble de la production

Dans sa définition, l'OIT porte son attention sur le secteur informel pris pour lui-même. Cette approche est nécessaire, mais elle ne peut suffire pour en entreprendre une mesure satisfaisante. Car il faut également le positionner par rapport à l'ensemble du système productif, tant d'un point de vue conceptuel qu'en référence aux possibilités offertes par les statistiques locales. L'objectif est,

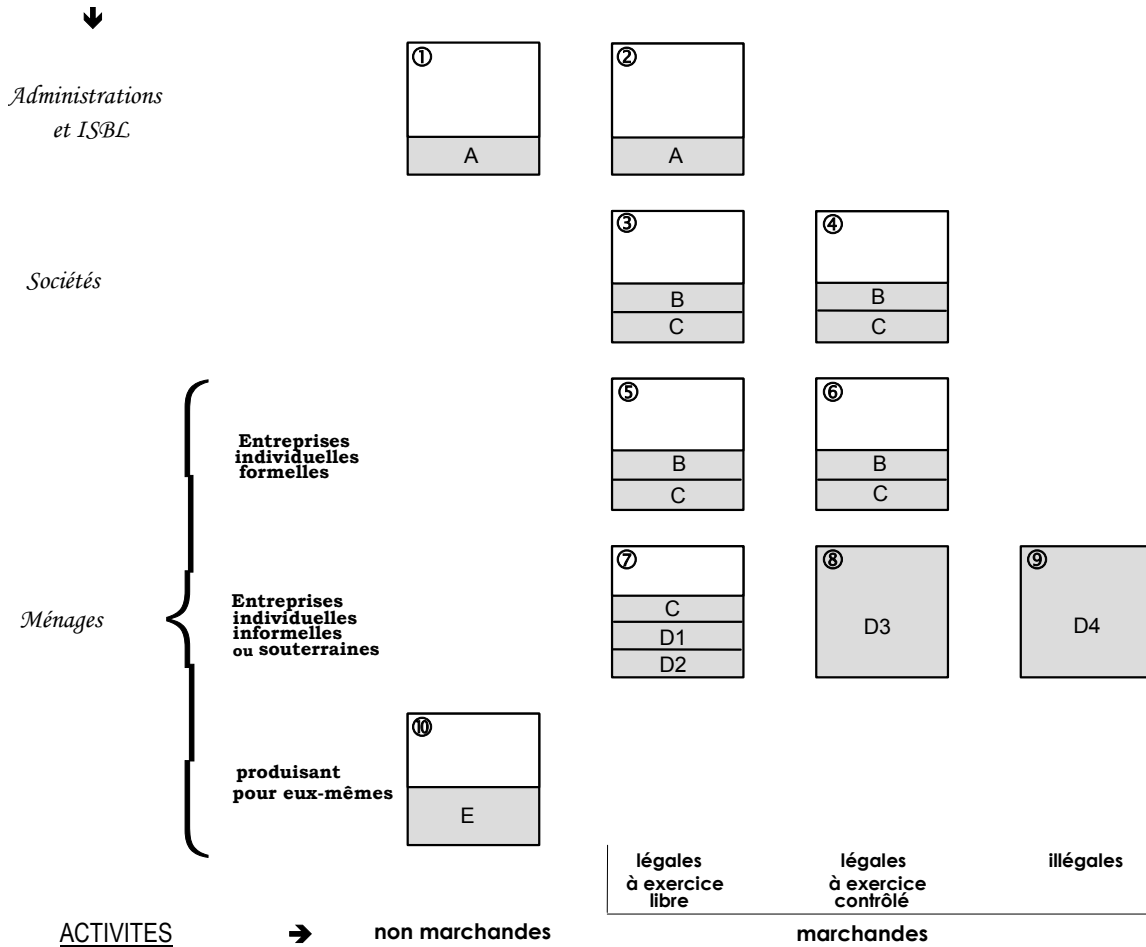
en effet, de délimiter les frontières du secteur informel d'une manière opérationnelle pour en faire la mesure. Le graphique 1 permet de conduire une telle analyse (ce graphique est tiré de Roubaud et Sérurier, 1991).

Cette approche est importante, car une partie de l'information dont on dispose sur la production ne peut être attribuée à telle ou telle forme de production, ou encore à tel secteur institutionnel.

En revanche, les parts respectives de chacun de ces cas de figure diffèrent beaucoup d'une activité à l'autre.

Graphique 1 : Secteur informel et non enregistrement statistique au regard de la production des secteurs institutionnels

SECTEURS INSTITUTIONNELS



Les surfaces proposées se réfèrent à des concepts et n'ont aucun rapport avec le poids que ces productions peuvent représenter. Chacune d'entre elles représente une partie de la production nationale, quel que soit l'emploi qui en est fait (intermédiaire ou final) ; il ne s'agit donc pas du PIB. Cette production est analysée selon deux dimensions :

- les secteurs institutionnels,
- les types d'activités.

On a dessiné un rectangle chaque fois qu'une production existe au croisement de ces deux dimensions.

Les parties blanches des rectangles correspondent à la production connue grâce aux informations recueillies dans le cadre de l'enregistrement statistique direct. Les parties grisées représentent les domaines de la production pour lesquels un tel enregistrement statistique n'existe pas ; là encore, les surfaces indiquées sur le graphique n'ont aucun lien avec l'importance supposée de ces absences.

Les lettres dans les surfaces renvoient aux différentes formes de non enregistrement statistique habituellement rencontrées :

A : Des opérations manquantes dans les données de la comptabilité publique (aide internationale, comptes spéciaux, données relevant d'un secret d'Etat, etc.) ;

B : Des unités formelles pour lesquelles les données statistiques ou comptables manquent pour l'exercice considéré ;

C : La part non déclarée par les unités ayant répondu aux déclarations statistiques ; pour les unités formelles, cela correspond le plus souvent à de l'évasion fiscale ;

D1 : L'absence de déclaration de la part d'unités de production se situant en marge des réglementations publiques : activités informelles, activités souterraines et/ou activités illégales (*D1* : ceux qui ne répondent pas, mais sans volonté de se cacher ; *D2* : Ceux qui ne souhaitent pas répondre, bien qu'il n'y ait pas de contrôle associé ; *D3* : ceux qui cherchent à se dissimuler, car le pouvoir public cherche à les contrôler ; *D4* : ceux qui exercent une activité illégale, pouvant être réprimée par les services de police) ;

E : La part –ignorée par les statistiques– de la production non marchande des ménages pour eux-mêmes.

On remarquera que le secteur informel, tel que défini plus haut, se réfère plus spécialement au rectangle ⑩. Le rectangle ⑨ se rapporterait, pour sa part, à l'économie souterraine.

Inventaire des informations pouvant servir à la mesure de l'économie informelle

- La production informelle, de par sa définition, est exercée par des établissements marchands contrôlés par les ménages. Toute information en provenance de tels établissements est donc la meilleure source dont on puisse disposer. Mais encore faut-il disposer des éléments permettant de les considérer comme informels et, plus largement, de pouvoir les positionner par rapport aux autres établissements pour lesquels on dispose également d'information. Ces établissements peuvent être connus à travers divers types d'enquêtes ; et il importe alors de savoir la couverture qu'on peut en attendre vis-à-vis de l'informalité. Plus généralement, on indique plus loin les principales demandes que le comptable national formule à l'égard de ces enquêtes.
- La production prévisible d'une branche, en raison des matières premières qu'elle utilise : connaître l'offre de l'une ou l'autre de ces matières premières permet de reconstituer le niveau de production de la branche utilisatrice, à laquelle peut contribuer le secteur informel. Plus généralement, les cohérences internes à la matrice des consommations intermédiaires du Tableau des Ressources et des Emplois (TRE) permettent de contrôler la pertinence des niveaux de production connus par ailleurs.
- L'offre prévisible d'un produit, quand sa demande peut être reconstituée. Pour mener à bien cette approche, une évaluation de la consommation finale des ménages représente une contribution essentielle. Elle peut se limiter à certains produits ; mais l'existence d'une enquête de consommation des ménages représente un atout de première main, même si elle porte sur une période différente de celle pour laquelle on veut évaluer la production du secteur informel. L'analyse est d'autant plus riche qu'elle peut être menée à un niveau plus détaillé de produits.
- Les emplois mis en œuvre dans l'économie : cette information provient des recensements de population et des enquêtes-emplois menées auprès des ménages. Ces dernières sont moins précises que les recensements mais présentent l'avantage d'être plus fréquentes. Dans le domaine des emplois, trois variables jouent un rôle important pour la mesure de l'économie informelle :
 - l'activité de l'établissement où le travail est exercé ;
 - le statut dans l'emploi (salarié déclaré ou non, employeur individuel et travailleur pour compte propre, aide familial),

- la forme juridique de l'unité institutionnelle à laquelle appartient l'établissement où le travail est exercé.

De plus, d'autres informations utiles peuvent être apportées par de telles sources statistiques : l'exercice de plusieurs emplois par la même personne, le temps travaillé, le revenu obtenu de ces emplois.

- La population totale et sa structuration en ménages. Là encore, les recensements démographiques jouent un rôle essentiel, de même que les enquêtes auprès des ménages. Ce sont en effet les variables associées à ces ménages et aux personnes qui les composent qui permettront ensuite une analyse différenciée du compte des ménages et de la contribution du secteur informel à leurs revenus.
- Les revenus des ménages : divers types d'enquêtes auprès des ménages peuvent collecter de l'information en la matière. Selon les cas, les variables associées à ces revenus sont plus ou moins utiles pour les mesures qui nous intéressent. Mais quoi qu'il en soit, il s'agit d'une information très importante à prendre en considération.
- Toutes sortes de ratios économiques. Toute enquête à vocation exhaustive est bien entendue préférable, à deux conditions cependant :
 - que l'échantillon de départ soit suffisamment significatif,
 - que la reconstitution de l'ensemble s'appuie sur une connaissance satisfaisante et actualisée de l'univers de référence.

Or, bien des enquêtes ne remplissent pas de telles conditions. Les informations qu'elles fournissent peuvent cependant être précieuses, pour les ratios économiques qu'elles proposent : productivité, coefficients techniques, revenus par tête, prix unitaires, etc.

Un schéma d'analyse permettant l'intégration de toutes ces données

Le cœur de ce schéma (graphique 2) est constitué par les comptes de production et d'exploitation, lus selon les branches, et au sein desquels une décomposition doit être introduite (que nous appelons mode de production) : production formelle, informelle ou souterraine, marchande ou non marchande, ou autres différenciations appropriées à telle ou telle branche, selon les sources disponibles et les caractéristiques de l'activité économique. C'est en effet le seul moyen dont on peut disposer pour « placer » l'économie informelle au sein de l'ensemble de l'appareil productif d'un pays. Il s'agit, autrement dit, de réaliser un compte de production et d'exploitation

de l'économie informelle pour chaque branche au sein de laquelle sont présents des établissements « informels ».

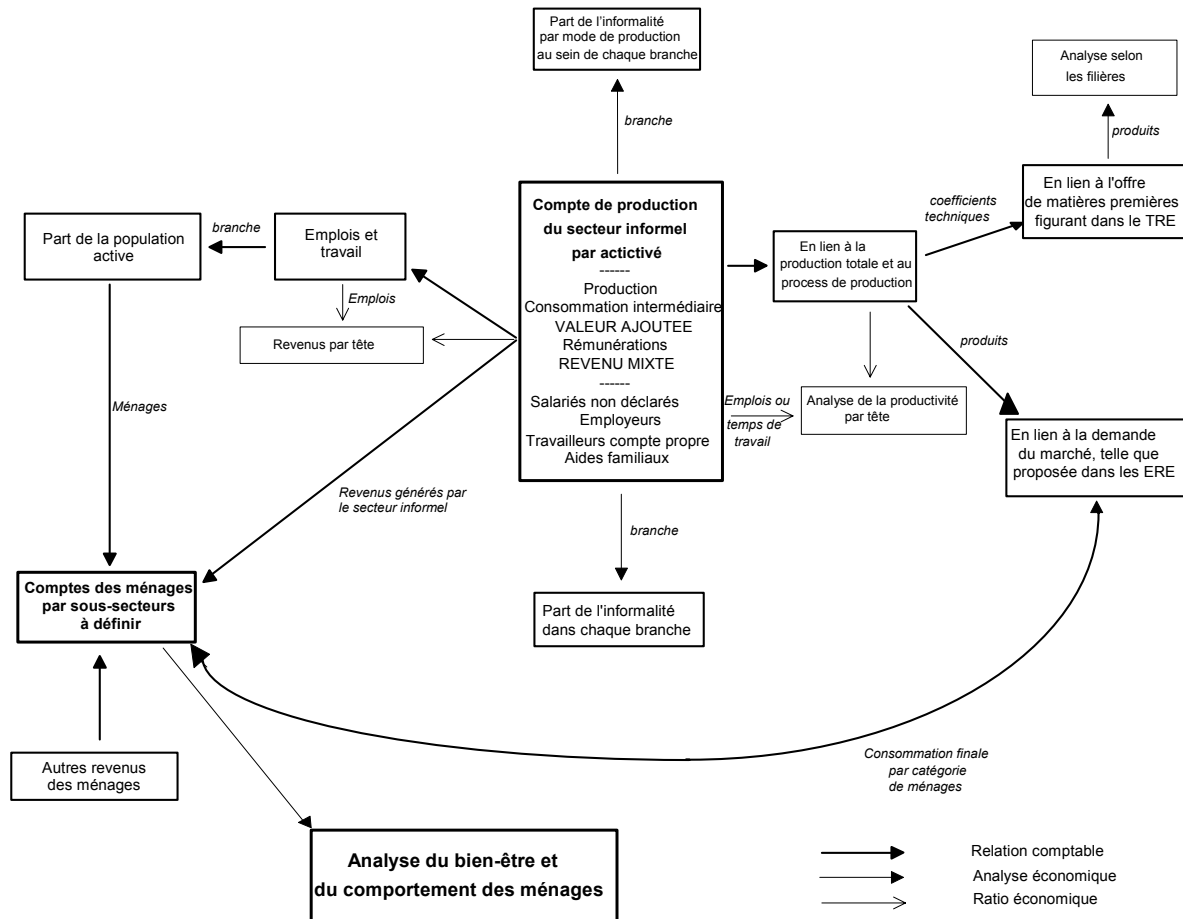
C'est dans le cadre de ces comptes que sont inscrites les données concernant les emplois, ce qui permet tout à la fois :

- l'affectation de l'ensemble de la main d'œuvre disponible dans le pays (ce qui représente le moyen le plus puissant dont on dispose pour

contrôler la couverture des données en provenance des établissements) ;

- une critique plus rigoureuse des grandeurs économiques obtenues (par l'analyse des ratios par tête que ces données permettent) ;
- et le point de départ d'une distribution par catégories de ménages des revenus issus de la production.

Graphique 2 : Ensemble des relations pour la mesure du secteur informel



À partir des comptes de production et d'exploitation par branche peuvent être mises en œuvre toutes les relations contenues dans le TRE :

- l'articulation entre la production des branches et celle des produits ;
- la confrontation entre l'offre et la demande de produits dans le cadre des Equilibres Ressources-Emplois (ERE), ce qui permet de faire le lien avec les données sur la consommation des ménages ;
- le respect des coefficients techniques entre l'offre de matières premières et leur transformation par les branches utilisatrices (dans le cadre des filières de production).

commerce extérieur (hypothèses sur la contrebande) et la production des branches. Et dans ce dernier cas, tout redressement introduit doit être réparti entre sous-déclaration des unités formelles, économie informelle ou souterraine, ou production des ménages pour leur propre compte.

Reste à explorer un troisième champ de relations (situées en bas et à gauche du graphique) : celui qui organise le lien entre les données de la production (lesquelles relèvent des deux premiers champs décrits ci-dessus) et celles qui figurent dans des comptes de ménages structurés en sous-secteurs. Or, il s'agit d'un champ qui reste encore largement en friche.

De telles confrontations peuvent induire la remise en cause des sources disponibles, dont celles sur le

Si on se contente de considérer les ménages comme un tout (ils sont alors regroupés en un seul secteur institutionnel), on peut en évaluer les comptes par solde, en procédant à une simple transposition ; celle-ci est immédiate pour la rémunération des salariés et la dépense de consommation finale, un peu plus délicate pour le revenu mixte ou d'autres flux. Il s'agit là de la pratique la plus couramment pratiquée par les comptables nationaux. Mais on se trouve alors dans l'impossibilité d'éclairer la contribution de ces différents agrégats selon des sous-ensembles de ménages ; et on perd du même coup la possibilité de les confronter avec les données sur les revenus provenant d'enquêtes auprès de ces mêmes ménages.

Or, il est possible de procéder de manière différente, grâce à la mise en place d'une interconnexion différenciée. Une présentation plus détaillée de ces liens est cependant nécessaire pour bien comprendre la méthode proposée ; elle permet également de mieux préciser les besoins d'information nécessaires à sa mise en oeuvre. Car la faisabilité de la méthode suppose bien entendu que des informations soient disponibles pour relier les variables entre elles, variables appartenant à la démographie des ménages et qui proviennent essentiellement des enquêtes les concernant.

Population, emplois et ménages : une articulation nécessaire

La démarche retenue par la comptabilité nationale comporte un paradoxe, qui résulte des faits socio-économiques eux-mêmes ; il s'agit de la manière de prendre en compte les personnes physiques. D'un point de vue institutionnel, c'est en effet le ménage qui les représente ; pour leur part, les unités productives ne connaissent que les personnes, à travers les emplois qu'elles exercent. Les revenus issus de la production sont donc associés aux personnes, en fonction du statut que confère le « contrat de travail » spécifique à chacun des emplois qu'elles exercent. Or, un même ménage peut regrouper des personnes aux statuts professionnels les plus divers ; et il arrive également qu'une même personne exerce différents emplois dans le cadre de statuts différents.

On peut, bien entendu, se limiter à une interconnexion réduite au seul grand ensemble de tous les ménages. Mais dans ce cas, l'impact de l'économie informelle sur les conditions de vie des ménages ne peut être que très partiellement analysé. Une articulation plus complète entre ces deux points de vue est donc souhaitable. Et il ne suffit pas pour y parvenir que les ménages soient définis à partir de l'activité exercée par l'un de ses membres (comme le suggère le SCN lui-même : Nations Unies (1993), § 4.153).

Pour permettre une intégration des différentes informations contribuant à l'élaboration des comptes des ménages, on doit procéder à une mise en relation systématique des données relatives aux personnes, d'une part, aux ménages qui les regroupent, d'autre part. Une présentation synthétique de cette interconnexion est proposée au graphique 3. En fait, les informations dont on dispose concernant les ménages peuvent être organisées selon les trois critères suivants :

- les ménages eux-mêmes : il s'agit principalement de toutes les données issues d'enquêtes réalisées par le biais des logements (on parle dans ce cas d'enquêtes auprès des ménages),
- les personnes : cette approche est plutôt celle qui prévaut pour les revenus de la propriété et pour les transferts sociaux, quand cette information est fournie par les secteurs contrepartie,
- les emplois : il s'agit de l'organisation qui prévaut pour toutes les informations relatives aux revenus du travail, quand cette information provient des unités productrices.

Ainsi, quelle que soit la partition des ménages envisagée pour analyser leur comportement (le SCN en propose plusieurs), il est nécessaire de mettre en place une matrice croisant cette partition avec les données relatives à l'emploi (par statut et par activité), et si possible avec les catégories de personnes utilisées dans le cadre d'autres statistiques. En utilisant des ratios par tête, on peut alors incorporer dans les comptes des ménages par sous-secteurs les données issues des autres secteurs institutionnels et les comparer avec les données fournies par les enquêtes auprès des ménages.

Quelques propositions méthodologiques

Pour conduire l'élaboration des comptes

Les grandes lignes de la démarche à mettre en oeuvre figurent au premier paragraphe. Il s'agit maintenant de présenter les principaux outils à utiliser pour parvenir à un résultat.

a) Choisir les bons outils

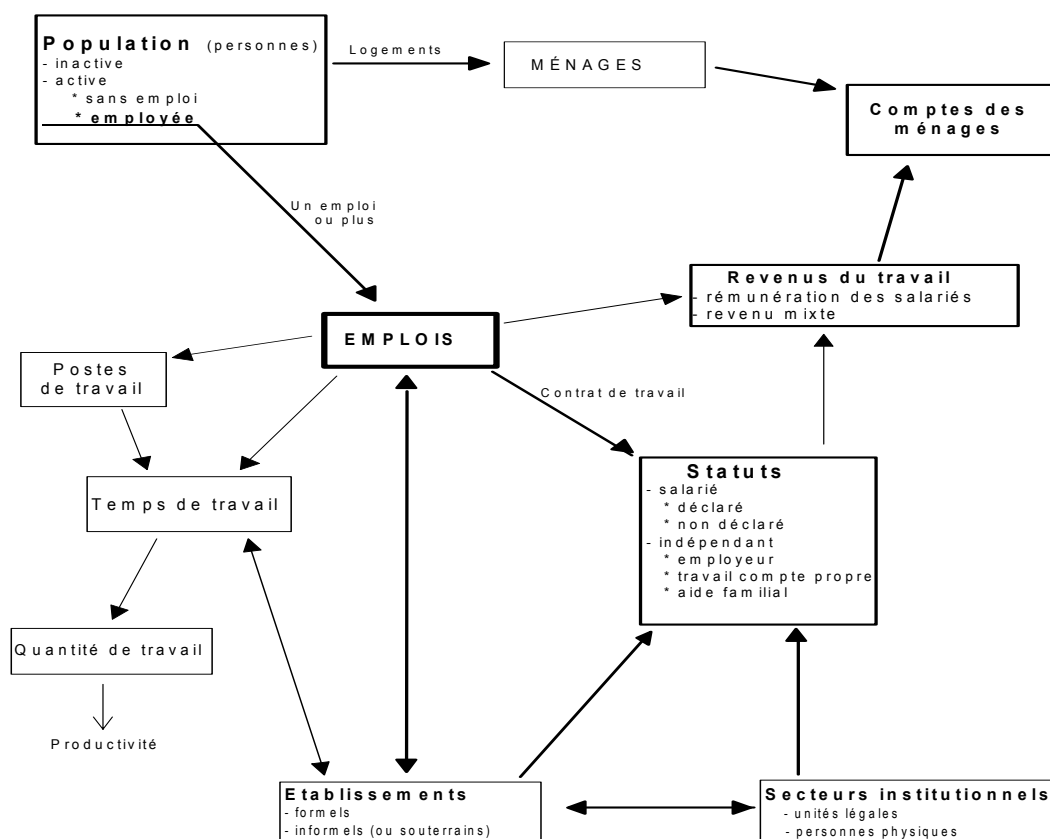
Le principe étant posé d'utiliser toutes les informations susceptibles d'être mobilisées (conformément à la liste proposée ci-dessus), leur intégration dans le processus de production suppose la mise au point de tableaux de travail permettant de les confronter les unes aux autres. Or chaque source d'information fait appel à des variables spécifiques, ayant chacune ses propres classifications. Un seul instrument d'analyse ne pourrait donc suffire à cette confrontation, en raison

de la diversité des points de vue en présence. Et on ne saurait non plus se contenter du cadre central proposé par le SCN, celui-ci n'offrant pas toujours un découpage approprié pour ce genre de confrontations. Autrement dit, il ne faut pas hésiter à mettre en place, pour l'élaboration des comptes,

des tableaux de travail qui soient différents de ceux utilisés pour la présentation des résultats.

La démarche à suivre pour la mise au point de ces tableaux doit s'inspirer du cadre conceptuel proposé au graphique 3.

Graphique 3 : Population, emplois et ménages



Ce qu'il faut, c'est définir des sous-espaces de l'analyse économique, au sein desquels il soit possible d'établir une cohérence partielle entre certaines des sources disponibles : le marché des produits, la fonction de production d'une branche, l'équilibre comptable pour un sous-ensemble d'unités, etc. Bien entendu, la cohérence à rechercher ne dépend pas seulement des équilibres comptables, elle doit également s'appuyer sur les autres relations connues des économistes.

L'objectif est alors de constituer un ensemble de tableaux de travail articulés entre eux et tel que chaque source disponible puisse être intégrée dans l'un au moins de ces tableaux. Grâce au maillage ainsi obtenu, on est alors en mesure de confronter entre elles ces différentes sources d'information.

Une des difficultés de cette mise au point consiste à proposer pour les différents tableaux élémentaires des classifications permettant, à la fois, l'accueil des sources dans leur diversité, et l'articulation entre eux de ces différents tableaux au sein de la

cohérence globale que suppose la comptabilité nationale.

b) Pour une élaboration positive du compte des ménages

Un des enjeux de la démarche proposée est de parvenir enfin à une évaluation positive du compte des ménages et non plus seulement par solde, comme c'est encore trop souvent le cas. Ceci permettrait une analyse détaillée du comportement des ménages articulée avec les agrégats de la comptabilité nationale (dont le montant du PIB), alors que cette approche spécifique est généralement menée de manière indépendante, à partir des seules enquêtes réalisées auprès des ménages.

L'analyse du comportement des ménages suppose une typologie de ce secteur institutionnel qui prenne en compte les variables jugées les plus pertinentes en la matière : taille, tranches de revenus, catégories socio-professionnelles (ou autres caractéristiques d'une personne prise comme

référence), lieu de résidence, nature des revenus perçus, etc. Et il est classique que la demande d'information porte simultanément sur plusieurs de ces décompositions. C'est d'ailleurs pourquoi le SCN insiste sur la variété des choix possibles (voir Nations Unies (1993), § 4.160). Or la plupart de ces critères n'ont pas d'interférence directe avec les variables mises en œuvre pour analyser la production et les revenus qui en sont issus.

Dans le cadre de la démarche proposée ci-dessus pour mesurer l'économie informelle, les données relatives à l'emploi exercé par les personnes jouent un rôle central. Grâce à une évaluation différenciée des comptes de production et d'exploitation des branches, il est en effet possible de construire une cohérence forte entre la valeur ajoutée des branches, les emplois qui lui sont associés et les revenus du travail qui en résultent. La question est alors de savoir comment ces informations sur les revenus du travail peuvent être rapatriées vers les comptes des ménages dans le cadre de l'une ou l'autre des décompositions souhaitées pour l'analyse de leurs comportements.

Simultanément, les enquêtes budget-consommation servent de source principale pour une évaluation directe de la consommation des ménages par produit. Dans le meilleur des cas, une analyse par tranche de revenus et par localisation (se reporter à l'expérience brésilienne en la matière) permet d'en réaliser une évaluation plus rigoureuse (y compris à travers le temps). Mais c'est finalement toutes catégories de ménages confondues que l'arbitrage est rendu dans le cadre des ERE. Un retour aux décompositions souhaitées est alors nécessaire.

Ces enquêtes peuvent également apporter des informations sur les revenus des ménages (mais sans pouvoir toujours les positionner clairement par rapport à leur contrepartie, en particulier en ce qui concerne les revenus issus de la production), sur d'autres types de dépenses et, même, sur certains aspects de leurs patrimoines et des mouvements qui leurs sont associés.

Enfin, les sources administratives ou bancaires peuvent fournir quelques indications concernant les personnes avec lesquelles ils sont en relation financière. Mais les variables utilisées sont rarement compatibles avec les typologies figurant dans les autres sources d'information.

Or, c'est l'ensemble de ces données qu'il s'agit d'harmoniser, tant pour obtenir des données intéressantes pour l'analyse du comportement des ménages que pour renforcer leur contribution à la qualité de l'ensemble du système de comptabilité nationale. Et c'est la matrice indiquée au terme du précédent paragraphe qui peut en être l'instrument

principal, en association aux ratios par tête dont cette matrice permet le calcul. Bien entendu, cette matrice doit être paramétrée en fonction des sources disponibles et de la (ou des) typologie(s) souhaitée(s) pour la décomposition des ménages.

c) Une procédure itérative

Il est important de souligner qu'une telle démarche d'élaboration des comptes ne peut être menée de manière linéaire, en arbitrant une seule fois et de manière définitive chaque sous-espace retenu comme lieu de cohérence partielle. Le cheminement à retenir doit être itératif, de telle sorte que toutes les informations soient gérées de manière interactive. De plus, l'ampleur des travaux à mener simultanément suppose un travail en équipe. Il est alors demandé à chacun de résoudre localement les cohérences partielles des instruments dont la gestion lui est confiée, en se limitant au point de vue que chaque instrument met en valeur. En se plaçant successivement selon les différents points de vue retenus pour mener les travaux, on doit en chercher la convergence, au besoin au prix de plusieurs itérations successives. Mais alors, le respect de cohérences propres au compte des ménages peut avoir de l'influence sur les arbitrages à rendre dans le champ de la production ou de la distribution des revenus.

Dans le domaine de la collecte statistique

Les préférences manifestées ici le sont en fonction des besoins propres aux comptes nationaux souhaitant mesurer l'économie informelle et ses effets sur le compte des ménages, selon la démarche d'élaboration qui vient d'être présentée.

- Pouvoir disposer d'une information en provenance directe des unités informelles qui permette leur positionnement aux côtés des autres formes socio-économiques de production.
- Des informations sur la production et les consommations intermédiaires sont bien entendu les bienvenues ; mais le plus important concerne les personnes employées et les revenus qu'elles en tirent. Les effectifs doivent être connus par activité (selon un détail suffisant pour celles où le secteur informel est important) et selon le statut dans l'emploi.
- Ces données sur l'emploi doivent pouvoir être intégrées dans celles collectées par ailleurs auprès des ménages (recensement de la population et enquêtes-emplois).
- Que les différentes enquêtes auprès des ménages soient menées en référence à une typologie unique les concernant ; et qu'il soit possible de situer les personnes actives occupées (selon leur statut ou selon l'activité de l'unité où elles travaillent) par rapport à cette typologie.
- Par rapport aux différentes techniques mises en œuvre pour enquêter sur le secteur informel,

- l'approche dite par « enquête mixte » est celle qui répond le mieux à de telles exigences (à ce propos voir AFRISTAT, 1997, pages 24 - 28).
- Disposer d'informations annuelles minimales, afin de faire évoluer de manière spécifique l'économie informelle au sein de l'économie nationale. Les deux variables clés concernent : la population active occupée par activité et par statut, l'évolution des revenus par tête.
 - Le comptable national préfère moins d'information chaque année, plutôt que beaucoup de temps en temps ; et il considère de la plus haute importance que ces données participent à une approche statistique intégrée.
 - Rappelons enfin que les données sur le secteur informel, et plus largement toutes celles en provenance des ménages, n'ont pas pour seule finalité l'information sociale ; leur dimension économique est également essentielle, et cette dimension doit être prise en considération au moment de leur mise au point.

Compléter l'analyse du SCN

Le SCN mentionne le secteur informel. Et il renvoie, pour sa définition, à la 15^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, janvier 1993). Mais il ne va pas plus loin, car l'adoption du SCN (en février de la même année) a suivi de trop près les conclusions de cette conférence. Du coup, une certaine confusion se manifeste en la matière au sein des comptes nationaux, d'autant plus que la référence au secteur informel est introduite dans le cadre du paragraphe consacré au secteur institutionnel des ménages. Et on peut même se demander si le SCN n'entretient pas lui-même cette confusion en laissant supposer qu'un « secteur » serait nécessairement « institutionnel ».

Or il faut être très clair : le concept de « secteur informel » ne peut pas être inclus dans celui de « secteur institutionnel ». Il ne saurait donc être question de considérer le secteur informel comme étant un sous-secteur du secteur institutionnel des ménages. Car l'informalité ne s'applique pas aux personnes, encore moins aux ménages qui les regroupent, mais à des établissements marchands. Certes, ces établissements informels appartiennent à des entreprises individuelles, comme le montre très clairement la définition proposée par l'OIT. Mais c'est comme un regroupement d'établissements qu'il faut définir le secteur informel : celui-ci doit être considéré comme un sous-ensemble au sein de l'appareil productif. Autrement dit, c'est par le biais des branches et de leurs comptes de production et d'exploitation que le secteur informel doit être non seulement mesuré mais aussi analysé. Et le meilleur moyen d'y parvenir est d'utiliser l'approche proposée ci-dessus ; il s'agit de distinguer, activité par activité, ce qui relève de

chaque mode de production socio-économique : production des unités formelles (lesquelles peuvent appartenir à tous les secteurs institutionnels), des unités informelles et des ménages produisant pour eux-mêmes (ou encore, des unités souterraines).

De plus, il faut être bien conscient que l'approche à partir des ménages n'aurait pas grand sens pour analyser le secteur informel. En effet, les personnes qui composent un ménage, et la même personne éventuellement, peuvent avoir des emplois dans plusieurs secteurs productifs, comme salarié ou comme entrepreneur individuel. En revanche, c'est un autre type d'analyse que permet l'approche par les ménages : la manière dont se constituent leurs revenus, ainsi que leur comportement pour les utiliser. Et dans ces deux cas, il peut bien entendu être intéressant d'étudier le rôle que jouent les revenus issus de l'économie informelle. Mais la manière de partager les ménages pour parvenir à de telles analyses ne dépend plus de la définition d'un secteur informel.

Le champ est donc ouvert pour proposer une meilleure intégration du secteur informel au sein des concepts proposés par le SCN 1993.

Quelques exemples de mesure

Les méthodes d'élaboration proposées dans ce papier ont été mises au point progressivement dans le cadre de travaux d'élaboration des comptes nationaux de différents pays. Et elles ont bénéficié de l'apport des équipes locales à qui revenait la responsabilité de cette élaboration. En revanche, il s'agit parfois d'évaluations intermédiaires dans le cadre de ce processus d'élaboration, si bien que les résultats obtenus ne sont pas toujours du domaine public. Ceux qui souhaiteraient un plus grand détail devraient donc s'adresser directement aux institutions concernées.

a) La production du service de réparation automobile au Pérou

Cette activité est un lieu privilégié de l'économie informelle, surtout dans un pays dont le parc automobile est relativement âgé. La méthode décrite ici a été mise en œuvre dans le cadre de la nouvelle base de comptes nationaux élaborée à partir de 1981. Aucune information directe n'existait à l'époque sur l'économie informelle (dont le concept n'était pas encore utilisé à l'Institut National de la Statistique - INS) ; et on ne disposait pas non plus d'enquête auprès des établissements réalisant ce genre d'activité. Trois cheminements différents ont alors été retenus :

- une évaluation des personnes travaillant dans cette activité, à partir du recensement de la population, complétée par une investigation

- légère sur la productivité par tête des ateliers de réparation ;
- une analyse du marché de la pièce de rechange, avec application du coefficient technique pratiqué par les ateliers lors de la monte de ces pièces ;
 - une étude très poussée, à partir des données d'immatriculation, du parc automobile et de son utilisation ; compte tenu de la consommation de combustibles et de pneumatiques et en utilisant les coefficients connus du ministère du transport, il a été possible de reconstituer une demande de services de réparation, en isolant la partie produite pour compte propre (au titre de service auxiliaire).

Or ces trois cheminements, menés de manière autonome, ont conduit à des évaluations de la production très voisines entre elles, puisque l'écart constaté ne dépassait pas 5 %.

b) Production des ménages et sous-déclaration des sociétés au Brésil (IBGE, 1988)

Dans le cadre des travaux réalisés pour élaborer une nouvelle base de comptes nationaux, le Brésil a entrepris sur l'année 1980 une confrontation la plus large possible des sources statistiques dont il disposait, principalement :

- les recensements économiques réalisés en 1980 (en référence aux établissements),
- le recensement démographique réalisé la même année (lequel comportait des données sur les revenus),
- les données comptables des entreprises publiques,
- les déclarations fiscales des sociétés privées,

- diverses enquêtes portant sur la consommation des ménages.

Grâce à la méthode présentée ci-dessus, mais sans considérer de manière spécifique le secteur informel (non encore repéré comme tel à l'époque dans les travaux statistiques), les grands arbitrages suivants ont pu être rendus :

- 1- Évaluation de la population active occupée à partir du recensement démographique, répartition par activités et secteurs institutionnels et revenus associés ;
- 2- Élaboration d'un Tableau Entrées-Sorties (TES) assurant par ailleurs l'équilibre général des biens et services ;
- 3- Production et Valeur ajoutée des sociétés non financières, publiques et privées, à partir de leurs données comptables ;
- 4- Analyse du solde de revenus apparaissant entre les points 2 et 3 ; confrontation avec les revenus attribués aux ménages en 1 ; estimation d'un montant complémentaire d'Excédent Brut d'Exploitation à attribuer aux sociétés privées non financières pour compléter l'équilibre économique général.

Bien entendu, ce travail a été mené à un niveau relativement fin de produits (de l'ordre de 500) et de branches (de l'ordre de 120) pour s'assurer de la pertinence des arbitrages rendus à chaque étape. Le redressement appliqué aux entreprises privées non financières est ici le constat d'un écart statistique dont le contenu n'a pas pu être interprété positivement, même si on peut penser que la sous-déclaration statistique en constitue un élément non négligeable.

Tableau 1
Population active occupée (millions)

Activités (CITI rev 2)	Recensement démographique	Recensements économiques	Comptes nationaux
Manufacture, électricité, eau	6,8	6,0	6,5
Bâtiments et travaux publics	3,6	1,2	3,6
Commerce	3,9	3,3	3,7
Transports	1,9	1,0	1,8
Banques et assurances	0,8	0,7	0,7
Services marchands	5,7	3,8	5,6
Services des APU et ISBL	4,0	-	4,0
Services domestiques	2,5	-	2,5
Total	29,2	16,0	28,4

Tableau 2
Valeur ajoutée des secteurs institutionnels (10¹² cruzeiros)

	Sociétés privées non financières	Sociétés publiques non financières	Sociétés financières	Ménages	APU ISBL
Sources statistiques	3,61	0,62	0,96		1,10
Comptabilité nationale	4,30	0,62	0,96	4,18	1,10

c) Économie de la drogue et contrebande en Bolivie

L'économie bolivienne de la fin de la dernière décennie est marquée à la fois par une production significative de dérivés de la feuille de coca et par des mouvements importants de contrebande, dont de l'importation alimentant le commerce de détail à l'intérieur du pays. Et cette activité commerciale est principalement le fait d'unités informelles.

Or, il est bien connu que le financement de la contrebande est, en grande partie, assuré par le blanchiment (direct ou indirect) des revenus tirés de la production et de l'exportation de la drogue.

Mesurer la contribution du trafic de la drogue à l'économie du pays était bien entendu recherché ; mais c'était également le moyen de trouver une

contrepartie financière à l'importation illégale, que le niveau de la demande intérieure rendait par ailleurs nécessaire.

Pour mener cette étude, une « enclave » extra-territoriale a été déterminée, comme siège de la production illégale de drogue (pour plus d'information sur la méthode utilisée, voir AFRISTAT, 1997). À partir d'une première évaluation des flux économiques associés à cette enclave, il s'est alors agi de reconstituer l'ensemble des flux que l'économie nationale pouvait entretenir tant avec l'enclave qu'avec le Reste du monde, au delà de ceux pour lesquels la Balance des paiements n'avait pas de sources directes. Sans entrer dans le détail des informations qui ont pu être rassemblées, on a pu obtenir l'équilibre suivant des opérations jugées manquantes :

Emplois		(millions de Bolivars)	Ressources	
Exportations vers enclave			Importations en provenance enclave	
<i>Feuilles de coca</i>	198		<i>Drogue</i>	33
<i>Matières premières</i>	28		Importations en provenance du R du M	
Exportations vers le Reste du monde			<i>pour l'économie légale</i>	884
<i>Bois, pierres précieuses,...</i>	242			
Rémunérations payées par enclave	161		Dollars en circulation dans le pays	178
Dividendes payés par enclave	466			
Total	1095		Total	1095

Cette analyse a permis de consolider un montant jugé acceptable au titre de l'importation de contrebande. Une décomposition par produit de cette importation a conduit, dans le cadre de chaque ERE, à leur associer des taux de marge, revalorisant d'autant la production du service de commerce.

d) L'économie informelle au Cameroun

A la différence des pays précédents, il existait dans ce pays une enquête sur l'économie informelle, de type enquête mixte (DIAL – DSCN, 1993) : « Cette enquête en plusieurs phases s'appuie sur l'élaboration d'un plan de sondage à partir de photos satellite et aériennes. Elle a pour objectif de donner une vision statistiquement représentative des conditions d'emploi de la population et du secteur informel à Yaoundé. Ainsi, la phase 1 vise à donner une vue exhaustive des conditions d'emploi de la main-d'œuvre. L'ensemble des patrons d'unités informelles, identifiés lors de la phase 1, sont enquêtés sur leur mode de production dans la

phase 2. Enfin, les modalités d'appel à la production du secteur informel par les différents agents économiques font l'objet de la troisième phase ».

Cette enquête est venue en complément de données plus classiques également disponibles (enquête auprès des entreprises, recensement de la population, enquête budget-consommation auprès des ménages) pour l'élaboration d'une nouvelle base de comptes nationaux. De plus, l'équipe locale a pu bénéficier d'un appui méthodologique d'un nouveau type, grâce à l'utilisation d'un logiciel intégré d'assistance à l'élaboration des comptes nationaux (le module ERETES, voir Sérurier, 1997). Dans un tel contexte, il a donc été possible de proposer une évaluation explicite et directe de l'économie informelle. La nouvelle série de comptes est sur le point d'être achevée. Des données préliminaires obtenues sur l'année de base font apparaître les structures suivantes pour la valeur ajoutée :

Tableau 3
Structure de la valeur ajoutée au Cameroun (Yaoundé)

	%
Administrations, IPSBL	12
Entreprises formelles fournissant leur comptabilité	18
Entreprises formelles reconstituées	18
Sous-estimation économie formelle	7
Economie informelle	39
<i>dont agriculture, sylviculture et pêche</i>	<i>(14)</i>
Production non marchande des ménages	6
Total	100

Conclusion

À la lumière de ce tableau, on peut deviner l'ampleur reconnue à l'économie non enregistrée par la statistique et la possibilité qu'il y a d'en différencier le contenu (l'analyse a été conduite au

niveau d'une centaine de branches). Quant aux revenus qui en résultent pour les ménages, leur nature dépend des rubriques retenues ici. Mais il manque encore l'analyse de leurs contreparties dans l'espace des comptes des ménages par sous-secteurs institutionnels. C'est le domaine de la mesure pour lequel l'expérimentation manque encore.

Références bibliographiques

AFRISTAT (1997), Actes du Séminaire « Le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne », Bamako, 10-14 mars.

DIAL – DSCN (1993), *Le secteur informel à Yaoundé*, Ministère du Plan du Cameroun, Novembre.

IBGE (1988), *Brasil, Novo sistema de contas nacionais - Texto para discussão*, Rio de Janeiro.

ILO (1993), « Fifteenth International Conference of Labour Statisticians (ICLS), Resolution concerning the Informal Sector », *Bulletin of Labour Statistics*, International Labour Office, Geneva.

Libreros M. (1996), *Measuring illegal production : Narcotics in Latin America, Paper prepared for the Twenty-Fourth General IARIW Conference*, Lillehammer, Norway, August 18-24.

Nations Unies (1993), *Système de Comptabilité Nationale 1993*, New-York.

Roubaud F. et Sérurier M. (1991), « Économie non enregistrée par la statistique et secteur informel dans les pays en développement », *STATECO*, n° 68.

Sérurier M. (1996a), *A Specific Discipline : Measurement in Macroeconomics, Paper prepared for the Twenty-Fourth General IARIW Conference*, Lillehammer, Norway, August 18-24.

Sérurier M. (1996b), *Construire les comptes de la Nation selon le SCN 1993*, Paris, Economica.

Sérurier M. (1997), « Microcomputing package for national accounts compilation », *SNA News*, Issue 5, January.